

ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

president.asrs@gmail.com

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com>

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 21 juillet 2023

PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Gérard Desnoes, Michel Vermersch , Claude Robert , Corinne Blavin, Anne Lenne , Eric Simler + Jean Duong (Google Meet)

ABSENTS EXCUSES

Albert Lancry

La réunion s'est tenue en salle des mariages de la mairie à Villers-sur-Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

ORDRE DU JOUR :

1/ Fonctionnement association:

- Validation du compte-rendu de la réunion de bureau : PV de l'AG du 26_05_23 Rev1
- Avancement des cotisations

2/ Commission sécurité et vidéoprotection:

- Mise au vote du devis DACHE 28 032€ (décision prise en AGO sur une prévision de 30 800€).

3/ Commission espaces verts :

- Remise en état bas-côtés : Devis LENTÉ entretien des parties abîmées 2 820€ (non budgété) : mail C.Blavin 8/07/2023
- Demande de retour de Claude au niveau des espaces suite au relevé du non respect des propriétaires au non respect du règlement et des parties communes
- Plantation d'arbres au niveau de l'étang suite abattage
- Bilan nouveau mode fauchage de l'allée cavalière
- Réflexion sur la sécurisation de l'étang du bas (voie Offemont)
- Demande Mme Glodeix

4/ Commission convergence

5/ Questions diverses

1/ Fonctionnement association:

- Compte-rendu de la réunion de bureau du 26_05_2023 rev1 : à diffuser , pour validation par tous lors de la prochaine réunion de bureau .

- Avancement des cotisations :

- 5 personnes n'ont pas payé .

- 2 lots n'ont pas payé après le 30 mai la pénalité de 15€ : relance en cours

- Cabinet comptable :

Par courrier, Axila nous informe qu'ils ne souhaitent plus nous couvrir . Le contrat est échu au contrat 1/04/2023 . Or l'ASRS n'est pas soumise à une obligation d'expertise comptable

“Les " petites " associations, , principalement tenues de rendre compte à leurs sociétaires, pourront se limiter à une comptabilité dite en partie simple qui se concrétisera par un enregistrement chronologique des dépenses et des recettes (**comptabilité de trésorerie**) , sur un simple cahier, sans ratures, ni surcharges.”

[La comptabilité associative | Associations.gouv.fr](https://www.associations.gouv.fr/la-comptabilite-associative)

Pour 2023-2024 Mr Ratier se propose de nous suivre . Le montant porté en comptabilité pour 2023-2024 reste de 4800€ . Il faudra se positionner à date sur la nécessité ou nom d'un cabinet comptable . Anne propose à Claude de soumettre une proposition d'un nouveau cabinet . Positionnement à prendre par le bureau lors de prochaines réunions .

- Étangs dans notre patrimoine.

Les étangs ont été achetés dans le but d'un apport financier à la SATO .

Pour info, en 2014 c'est 50 000€ qui ont été dépensés pour l'achat d'un étang (566) et d'une parcelle (567) hors frais.

Ils restent un fort poste de dépense avec l'entretien des arbres sur le pourtour 20,4k€ rien qu'en 2020.

Michel propose de reporter à la prochaine AG ce que nous voulons effectuer de ces étangs.

En attendant, il est demandé une sécurisation de l'étang voie d'Offemont par des panneaux spécifiques pour dédouaner l'association de toute responsabilité en cas d'accident.

2/ Commission sécurité et vidéoprotection:

- Caméras :

Le dernier devis DACHE a été mis à jour en date du 12/06/2023 . après plusieurs échanges :

Montant du devis : 28031,48€ .

Le montant est inférieur à celui présenté en AGO qui était de 30800€ comprenant des candélabres supplémentaires . Une comparaison du devis de la mairie avec celui de l'ASRS a été effectué : le montant moyen par caméra est identique.

Matériel	Caractéristiques	Emplacement
Caméra ambiance 180° + candélabre 6 m à moins de 2m de l'armoire de comptage du marché + Pont wifi 5GHz + Alim. électrique	Ambiance 180°	Parking de la Chébaude
Caméra TandemVu + candélabre 6 m + Pont wifi 5 GHz + Alim. électrique	Ambiance 180°+ dôme motorisé	Allée du Chateau
Caméra double focale + candélabre 6 m à moins de 2m de l'armoire de comptage	ANPR + identification	Voie d'Offemont / Allée du Champs Antoine
Caméra avec panneaux solaires + poteau bois 9m + coffret électrique	Non ANPR Sous réserve d'une bonne exposition au soleil + bonne couverture réseau pour exploitation des images	57 allée des Châtaigniers
Ajout stockage	Ajout DD sur enregistreur	Mairie

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Vote blanc : 0

- "Voisins vigilants":

La mairie relance la communauté "Voisins vigilants" . 3 zones couvrent Rimberlieu .

La mairie cherche des volontaires : 2 ont pour l'instant été trouvés .

3 / Commission espaces verts:

- Remise en état sur le devant des colotis des bas côtés en général qui ont été dégradés suite à des travaux dans leur propriété (Ex : allée des châtaigniers la nouvelle maison , allée du château prévenir le nouveau propriétaire qu'il faudra remettre en état....)

Constats :

Corinne demande qu'une information générale soit faite pour une remise en état des bas-côtés après travaux.

Corinne présente un devis nr 4106 pour apport de 8,8m3 de terre de Lente pour 2820€ .
Corinne demande une remise en état des bas côtés dégradés suite au devis reçu.:

Village de l'Ecureuil , Voie d'offémont aux N°26-28 Allée des châtaigniers aux N°53-46/44-42-36-32-30-28-24-20-18-08-04/02 , Village furet , Fontaine , Village du verger, aux N°16-18-20 Allée de l'étang, aux N°2-5-11-12-28/29-31-34-37 Allée de Rimberlieu, au N°14 , Allée de la tour, aux N°2-3 , Rue Guillaume de Flavy, au N°1-2

Claude précise que ce n'est pas à l'ASRS de prendre en charge ces travaux mais qu'il faut se rapprocher de la mairie . Corinne demande qu'un courrier soit fait aux colotis concernés et à la mairie avec une date butoir à fin septembre.

Suite aux courriers, une décision sera prise suivant l'avancement plutôt fin octobre (date butoir à annoncer dans les courriers)sinon, ce sera le trésor public qui facturera.

Claude signale qu'un relevé des périphéries de propriétés suite à une tournée sur le domaine a été faite avec Claude et Mr Vervaët . Il a aussi été observé que certains propriétaires laissent pousser la végétation (débordement de haies ou branches jusque dans les fossés) . Un classement en 4 types des environnements de propriétés a été fait : de RAS / grave / très grave jusqu'à Intervention urgente nécessaire .

10 sont en intervention urgente dont 2 où la mairie doit intervenir.

Voie d'Offemont – Allée des étangs	
Allée des pointes	rond point non entretenu

Autres points :

- Buse bouchée 25 allée des châtaigniers .
- Claude signale au, 17 allée des châtaigniers Mr Warnier , des branches dans le fossé.

Interventions:

Claude et Gérard vont revoir Famille Laverdure 53 allée des châtaigniers.

Corinne va revoir Thibaut Poté (paysagiste).

Corinne demande que quelque chose soit fait et propose un délai à fin septembre 2023 (fin octobre pour Claude) pour envoi d'un courrier cosigné avec la mairie pour à minima les 4-5 situations les plus urgentes .

=> Claude - Gérard

- Replanter des arbres devant étang du haut .

7 arbres ont été retirés .

Les échanges portent sur la replantation de 3-4 arbres en fin d'année .

- Intervention de l'entreprise Lenté dans l'allée cavalière.
Corinne informe que Lenté a suivi les consignes de couper l'herbe dans l'allée cavalière sur les chemins d'accès et bordures de propriété .

Elle signale que des zones de non-tontes avec orties et ronces se développent .

Eric signale que cela est d'autant d'espaces en plus pour le monde animal et végétal.

Michel rappelle que l'on s'était donné 1 année pour décider de la suite. . A ce jour, 3 coupes par an sont prévues dans l'allée cavalière.

- Sécurisation de l'étang voie d'Offemont :

Nous convenons de la coupe de 3 arbres : devis à récupérer

=> Gérard

- Mme Glodeix a indiqué qu'un châtaignier en bordure de sa propriété présente des branches mortes . Elle demande de le couper . Michel et Gérard se sont rendus chez elle. Il n'est pas envisagé d'intervention de l'ASRS à ce jour.

4/ Commission Convergence :

Il est demandé à la commission une présentation des chiffres suite devis SOCOTEC de mai 2023 reçu en juillet 2023 . Ce devis est réparti en 3 blocs:

Urgent ou non conforme	Nécessaire	Confort ou Option
481950€	174860€	730500€
	total	1387310€

Anne demande de ne pas communiquer sur les chiffrages des devis Socotec . Il faut travailler sur le projet avant et ce sera à la commission convergence de communiquer .

Michel dit que ce n'est pas secret et qu'il informera quiconque le questionnera (voisins).

Le projet convergence répond à une proposition de la SATO , Il n'y a pas d'autres scénarios envisagés par la SATO pour l' instant . Eric demande à la commission de travailler sur d'autres scénarios que ceux proposés par la SATO . La préservation de l'ensemble bâti / non bâti est l'objectif , avec le non-bâti la priorité.

5/ Questions diverses

s.o.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Le rapporteur de séance
Eric SIMLER

Signataire :
Le Président
Gérard DESNOES